Union internationale pour la protection des obtentions végétales

Comité technique TC/58/10

Cinquante-huitième session Genève, 24 et 25 octobre 2022 Original: anglais
Date: 12 octobre 2022

BASES DE DONNÉES D'INFORMATION DE L'UPOV

Document établi par le Bureau de l'Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

RESUME

- 1. L'objet du présent document est de rendre compte des faits nouveaux concernant la base de données GENIE et de présenter des propositions tendant à modifier le système de codes UPOV.
- 2. Le présent document comprend deux sections. La première, "Propositions tendant à modifier le système de codes UPOV et les codes UPOV", expose les questions susceptibles de requérir une prise de décision de la part du TC. La deuxième section, "Questions pour information", est donnée à titre d'information à l'intention du TC mais ne requiert pas de décisions à ce stade.

3. Le TC est invité :

- a) à examiner une proposition de révision du document UPOV/INF/23 "Système de codes UPOV" visant à préciser le nombre maximal de caractères à utiliser dans l'élément ajouté aux codes UPOV, comme indiqué aux paragraphes 10 et 11 du présent document;
- b) à inviter le TWA et le TWV, à leurs sessions respectives de 2023, à examiner la proposition tendant à créer des groupes de variétés pour les codes UPOV pour *Beta vulgaris* L. ssp. *vulgaris*, comme indiqué au paragraphe 18 du présent document;
- c) à inviter le TWV, à sa session de 2023, à examiner la proposition tendant à créer des groupes de variétés pour les codes UPOV pour *Brassica oleracea*, comme indiqué au paragraphe 19 du présent document;
- d) à inviter le TWA et le TWV, à leurs sessions respectives de 2023, à examiner la possibilité de créer des groupes de variétés pour le code UPOV ZEAAA_MAY_MAY, comme indiqué au paragraphe 21;
- e) à examiner la proposition tendant à supprimer les codes UPOV HYLOC, HYLOC_COS, HYLOC_GUA, HYLOC_GUN, HYLOC_POL et HYLOC_UND, comme indiqué au paragraphe 27 du présent document; et
- f) à examiner la proposition tendant à supprimer les codes UPOV CALAT_CRO, CALAT_LOE, CALAT_LRO, CALAT_ROS et CALAT_WAR, comme indiqué au paragraphe 30 du présent document.

4. Le TC est invité à noter :

- a) la création de 131 nouveaux codes UPOV en 2021 et l'inclusion d'un total de 9342 codes UPOV dans la base de données GENIE;
- b) que le TWV, à sa cinquante-sixième session, convient qu'il conviendrait d'utiliser des groupes de variétés en remplacement de noms botaniques intraspécifiques complexes, comme pour *Beta vulgaris, Brassica oleracea* et *Cichorium intybus;*

- c) l'invitation aux Pays-Bas à continuer d'élaborer la proposition tendant à créer des groupes de variétés pour *Beta vulgaris, Brassica oleracea* et *Cichorium intybus*, pour présentation à la cinquante-septième session du TWV;
- d) l'invitation du TWV au Bureau de l'Union à rédiger des propositions tendant à réviser les codes UPOV avec des informations ajoutées, conformément à l'approche consistant à utiliser des groupes de variétés pour les noms botaniques complexes;
- e) que le code UPOV CITRU_AUM sera modifié pour ajouter des informations afin de créer les groupes "1MA" pour les mandarines et "2OR" pour les oranges, comme indiqué au paragraphe 41; et
- f) que, sur la base des conclusions auxquelles a abouti le TC, à sa cinquante-septième session, les codes UPOV BRASS_OLE_GA, BRASS_OLE_GB, CITRU_AUR, CITRU_CLE, CITRU_MRE, CITRU_CRE, CITRU_INT, CITRU_AUR, CITRU_DAV, CITRU_EXC, CITRU_KER, CITRU_BAL, CITRU_KAR, CITRU_BEN, ZEAAA_MAY_SAC, ZEAAA_MAY_EVE et ZEAAA_MAY_MIC seront supprimés le 1er janvier 2023, comme indiqué aux paragraphes 40, 42 et 43, et que les membres de l'Union ainsi que les fournisseurs de données à la base de données PLUTO seront informés des modifications à l'avance, par voie de circulaire.
- 5. Les questions relatives aux faits nouveaux concernant la base de données PLUTO des variétés végétales (base de données PLUTO) figurent dans le document TC/57/INF/3 "Base de données PLUTO des variétés végétales".
- 6. Le présent document est structuré de la façon suivante :

RESUME	1
PROPOSITIONS TENDANT A MODIFIER LE SYSTEME DE CODES UPOV ET LES CODES UPOV (système de codes UPOV)	
Propositions de modification des codes UPOV	
Remplacement de la nomenclature botanique complexe par des groupes de variétés	4
Propositions de modification examinées par le TWF et le TWO en 2022	6
QUESTIONS POUR INFORMATION	
Base de données GENIE	
Faits nouveaux concernant les codes UPOV	
Vérifications par les TWP	
Propositions de modification des codes UPOV	
Remplacement de la nomenclature botanique complexe par des groupes de variétés	10
Codes UPOV pour Beta vulgaris	1
Codes UPOV pour <i>Brassica oleracea</i>	1
Codes UPOV ZEAAA MAY SAC, ZEAAA MAY EVE et ZEAAA MAY MIC	

ANNEXE MODIFICATIONS DES CODES UPOV POUR BETA VULGARIS, BRASSICA OLERACEA, CITRUS ET ZEA MAYS APPROUVEES PAR LE COMITE TECHNIQUE, A SA CINQUANTE-SEPTIEME SESSION

7. Les abréviations ci-après sont utilisées dans le présent document :

CAJ: Comité administratif et juridique

GRIN: Germplasm Resources Information Network

TC: Comité technique

TWA: Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

TWC: Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes

d'ordinateur

TWF: Groupe de travail technique sur les plantes fruitières

TWM: Groupe de travail technique sur les méthodes et techniques d'essai

TWO: Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers

TWP: Groupe(s) de travail technique(s)

TWV: Groupe de travail technique sur les plantes potagères

PROPOSITIONS TENDANT A MODIFIER LE SYSTEME DE CODES UPOV ET LES CODES UPOV (système de codes UPOV)

8. L'Introduction au système de codes UPOV (document UPOV/INF/23 "Système de codes UPOV") a été adoptée par le Conseil le 21 septembre 2021 et est disponible sur le site Web de l'UPOV à l'adresse https://www.upov.int/genie/resources/pdfs/upov_code_system_fr.pdf (voir le paragraphe 32 du document C/55/12 "Résultats de l'examen des documents par correspondance").

Propositions de révision du document UPOV/INF/23 "Introduction au système de codes UPOV"

Nombre maximal de caractères dans les éléments ajoutés aux codes UPOV

- 9. À sa cinquante-septième session¹, le TC a examiné une proposition tendant à préciser le nombre maximal de caractères à utiliser dans les éléments ajoutés aux codes UPOV, comme indiqué dans le document UPOV/INF/23 "Système de codes UPOV", et convient de prier le Bureau de l'Union de rédiger une proposition à soumettre pour examen aux TWP et au TC, à leurs sessions de 2022 (voir le paragraphe 25 du document TC/57/25 "Compte rendu").
- 10. À leurs sessions de 2022, le TWV², le TWA³, le TWO⁴, le TWF⁵ et le TWM⁶ ont examiné une proposition rédigée par le Bureau de l'Union et sont convenus de réviser le document UPOV/INF/23 "Introduction au système de codes UPOV" de la façon suivante (voir le paragraphe 7 du document TWV/56/22 "Compte rendu"; le paragraphe 23 du document TWA/51/11 "Compte rendu"; le paragraphe 22 du document TWO/54/6 "Compte rendu"; le paragraphe 7 du document TWF/53/14 "Compte rendu"; et le paragraphe 7 du document TWM/1/26 "Compte rendu") (les éléments à supprimer sont surlignés et biffés; les éléments à ajouter sont surlignés et soulignés) :
 - "5 CODES UPOV : INFORMATIONS AJOUTÉES
 - "5.1 Construction des éléments ajoutés
 - "5.1.1.Un élément peut être ajouté à un code UPOV, le cas échéant, pour apporter des informations sur le groupe de variétés, le type de variété ou la classe de dénomination.

"L'élément ajouté au code UPOV est identifiable au moyen de la convention d'appellation suivante :

- "Un préfixe à un chiffre (de 1 à 9) identifie le nouvel élément ajouté.
- "Différents chiffres ou différentes <u>lettres</u> pourraient, le cas échéant, indiquer des catégories d'informations différentes.
- "L'élément ajouté devrait comprendre un maximum de six chiffres ou lettres au total (p. ex. '1AC2TG')

"Cet élément peut être ajouté à n'importe quel code UPOV, indépendamment du taxon végétal (genre, niveau de l'espèce ou de la sous-espèce). Exemples :

"Code UPOV pour le genre Abies :	ABIES
"Code UPOV avec élément ajouté :	ABIES_ 123 4 <u>1AC2TG</u>
"Code UPOV pour l'espèce Abies si	oirica :ABIES_SIB
	ABIES_SIB_ 123 4
"Code UPOV pour les sous-espèces	Abies sibirica subsp. Semenovii:ABIES_SIB_SEM
"Code UPOV avec élément ajouté :	ABIES_SIB_SEM_ 123 4
1AC2TG"	

¹ Tenue par voie électronique les 25 et 26 octobre 2021.

À sa cinquante-sixième session, tenue par voie électronique du 18 au 22 avril 2022.

³ À sa cinquante et unième session, organisée par le Royaume-Uni par voie électronique du 23 au 27 mai 2022.

⁴ À sa cinquante-quatrième session, organisée par l'Allemagne par voie électronique du 13 au 17 juin 2022.

À sa cinquante-troisième session, tenue par voie électronique du 11 au 15 juillet 2022.

À sa première session, tenue par voie électronique du 19 au 23 septembre 2022.

Correction des renvois au document UPOV/EXN/DEN

11. Les renvois au document UPOV/INF/12 "Notes explicatives sur les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV" devraient être corrigés et remplacés par UPOV/EXN/DEN aux paragraphes 4.2 et 4.3 du document UPOV/INF/23, de la façon suivante :

"4.2 Hybrides intergénériques et interspécifiques

4.2.6 Dans le cas des codes UPOV pour les genres ou espèces hybrides, le code UPOV ne distingue pas deux hybrides produits en utilisant les mêmes parents. Un code UPOV est créé pour le premier hybride notifié à l'UPOV conformément à la procédure énoncée aux paragraphes 2.2.3 à 2.2.5 4.2.3 à 4.2.5. Toutefois, si une demande ultérieure est reçue pour un hybride faisant intervenir le même genre ou la même espèce dans une combinaison différente, le nom botanique principal est modifié afin d'indiquer que le code UPOV s'applique à toutes les combinaisons faisant intervenir le même genre ou la même espèce".

"4.3 Introduction de nouveaux codes UPOV/Modification de codes UPOV existants

"(d) En général, les modifications de codes UPOV existants ne sont pas apportées par suite de nouveaux éléments taxonomiques, à moins que ceux-ci ne résultent d'un changement dans le classement générique d'une espèce. Les "Notes explicatives sur les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV" (document UPOV/INF/12 UPOV/EXN/DEN) contiennent les classes de dénominations variétales de l'UPOV; en ce qui concerne les genres et les espèces qui ne figurent pas sur la liste des classes reproduite dans l'annexe I du document UPOV/INF/12 UPOV/EXN/DEN, la règle générale ("un genre/une classe") est qu'un genre est considéré comme une classe (voir le document UPOV/INF/12 UPOV/EXN/DEN, section 2.5.2 4.5.2 et son annexe I).[...]"

Propositions de modification des codes UPOV

Remplacement de la nomenclature botanique complexe par des groupes de variétés

Rappel

- 12. À sa cinquante-septième session⁷, le TC convient de modifier les codes UPOV pour *Beta vulgaris*, *Brassica oleracea*, *Citrus* et *Zea mays*, selon les termes reproduits dans l'annexe du présent document (voir les paragraphes 69 à 80 du document TC/57/25 "Compte rendu").
- 13. À sa cinquante-sixième session⁸, le TWV a assisté à des exposés intitulés "Utilisation des groupes de variétés dans le système UPOV pour *Brassica oleracea* et d'autres plantes potagères" et "Codes UPOV pour *Cichorium intybus*" présentés par un expert des Pays-Bas, dont on trouvera une copie dans les documents TWV/56/13 et TWV/56/15, respectivement (voir les paragraphes 26 à 30 du document TWV56/22 "Compte rendu").
- 14. À sa cinquante-sixième session, le TWV convient que les groupes de variétés devraient être utilisés en remplacement des noms botaniques intraspécifiques complexes, comme pour *B. vulgaris*, *B. oleracea* et *C. intybus*. Le TWV convient d'inviter les Pays-Bas à continuer d'élaborer la proposition tendant à créer des groupes de variétés pour *B. vulgaris*, *B. oleracea* et *C. intybus*, pour présentation à la cinquante-septième session du TWV.
- 15. À sa cinquante-sixième session, le TWV convient d'inviter le Bureau de l'Union à rédiger des propositions tendant à réviser les codes UPOV avec des informations ajoutées, conformément à l'approche consistant à utiliser des groupes de variétés pour les noms botaniques complexes, pour présentation à la cinquante-septième session du TWV.

⁷ Tenue par voie électronique les 25 et 26 octobre 2021.

⁸ Tenue par voie électronique du 18 au 22 avril 2022.

16. À sa cinquante-sixième session, le TWV a rappelé que, à sa cinquante-quatrième session, il avait pris note qu'environ 1200 variétés portant le code UPOV CICHO_INT dans la base de données PLUTO ne pouvaient être rattachées avec certitude à un groupe de variétés. Le TWV convient d'inviter les fournisseurs de données intégrées à la base de données PLUTO de mieux préciser l'appartenance des variétés à des groupes (chicorée "fourragère", "industrielle", "à feuilles" ou "endive").

Proposition

17. À la suite de la proposition du TWV tendant à remplacer les noms botaniques intraspécifiques complexes par des groupes de variétés, le TC pourrait envisager, à sa cinquante-septième session, une éventuelle révision de sa décision afin d'ajouter des informations aux codes UPOV pour *Beta vulgaris*, *Brassica oleracea* et *Citrus et Zea mays*.

Codes UPOV pour Beta vulgaris

18. Il est proposé que le TC examine la possibilité d'inviter le TWA et le TWV, à leurs sessions en 2023, à examiner la proposition suivante, tendant à créer des groupes de variétés aux codes UPOV pour *Beta vulgaris* L. ssp. *vulgaris*, ainsi que la suppression éventuelle du code UPOV BETAA_VUL_GV afin d'éviter une situation où une variété ne pourrait être rattachée avec certitude à un groupe de variétés :

Classe de	Noms botaniques	Code UPOV actuel	Codes UPOV avec des	Code UPOV proposé
dénomination	·		informations ajoutées	avec des informations sur les groupes
Classe 2.1	Beta vulgaris L. subsp. vulgaris (groupe de la betterave fourragère) (synonyme de Beta vulgaris L. subsp. vulgaris var. alba DC.)	BETAA_VUL_GVA	BETAA_VUL_VUL _21 FB	BETAA_VÜL_G VA
	Beta vulgaris L. subsp. vulgaris (groupe de la betterave à sucre) (synonyme de Beta vulgaris L. subsp. vulgaris var. saccharifera Alef.)	BETAA_VUL_GVS	BETAA_VUL_VUL_21 SB	BETAA_VUL_G VS
Classe 2.2	Beta vulgaris L. subsp. vulgaris (groupe de la betterave rouge) (synonyme de Beta vulgaris L. subsp. vulgaris var. conditiva Alef.)	BETAA_VUL_GVC	BETAA_VUL_VUL_22 BR	BETAA_VUL_G VC
	Beta vulgaris L. subsp. vulgaris (groupe de la betterave à feuilles) (synonyme de Beta vulgaris L. subsp. vulgaris var. flavescens DC.f.crispa)	BETAA_VUL_GVF	BETAA_VUL_VUL_22 LB	BETAA_VUL_G VF
Classe 2.3	Beta autres que les classes 2.1 et 2.2.	BETAA; BETAA_VUL; BETAA_VUL_GV		BETAA; BETAA_VUL;

Codes UPOV pour Brassica oleracea

19. Il est proposé que le TC envisage la possibilité d'inviter le TWV, à sa session de 2023, à examiner la proposition suivante, tendant à créer des groupes de variétés aux codes UPOV pour *Brassica oleracea* var. *capitata* L. :

Noms botaniques	Code UPOV actuel	Codes UPOV avec des informations ajoutées	Code UPOV proposé avec des informations sur les groupes
Brassica oleracea L. var. capitata L. (groupes du chou blanc) (synonyme de Brassica oleracea L. f. alba DC.)	BRASS_OLE_GCA	BRASS_OLE_GC_1W	BRASS_OLE_GCA

TC/58/10 page 6

Brassica oleracea L. var. capitata L. (groupe	BRASS_OLE_GCR	BRASS_OLE_GC_2R	BRASS_OLE_GC R
du chou rouge)			
(synonyme de <i>Brassica oleracea</i> L. var.			
rubra L.)			!

Codes UPOV pour Zea mays

20. À sa cinquante-septième session, le TC convient d'ajouter des informations au code UPOV ZEAAA_MAY_MAY afin d'établir des groupes de variétés, de la façon suivante :

Nom botanique	Autre(s) nom(s) botanique(s)	Groupes de variétés	Code UPOV avec des
principal			informations ajoutées
Zea mays	Zea mays var. ceratina L.;	Maïs : "1MA"	ZEAAA_MAY_MAY_ 1MA
L.subsp.mays	Zea mays var. indentata (Sturtev.) L.H.Bailey;		
	Zea mays var. indurata (Sturtev.) L.H.Bailey;	Maïs sucré : "2SW"	ZEAAA_MAY_MAY_ 1SW
	Zea mays var. saccharata (Sturtev.) L.H.Bailey;		
	Zea mays L. saccharata Koern.;	Popcorn: "3PO"	ZEAAA MAY MAY 3PO
	Zea mays L. var. everta (Praecox) Sturt.;	•	
	Zea mays L. convar. microsperma Koern.		

21. Le TC pourrait examiner la possibilité d'inviter le TWA et le TWV, à leurs sessions de 2023, à envisager l'éventuelle création de groupes de variétés au code UPOV ZEAAA_MAY_MAY en remplacement de noms botaniques intraspécifiques, de la façon suivante :

Nom botanique principal	Autre(s) nom(s) botanique(s)	Groupes de variétés	Code UPOV proposé avec des informations sur les groupes
Zea mays L.subsp. <i>mays</i>	Zea mays var. ceratina L.; Zea mays var. indentata (Sturtev.) L. H. Bailey;	Maïs : "1MA"	ZEAAA_MAY_ GMA
	Zea mays var. indurata (Sturtev.) L. H. Bailey; Zea mays var. saccharata (Sturtev.) L. H. Bailey;	Maïs sucré : "2SW"	ZEAAA_MAY_ GSW
	Zea mays L. saccharata Koern.; Zea mays L. var. everta (Praecox) Sturt.; Zea mays L. convar. microsperma Koern.	Popcorn : "3PO"	ZEAAA_MAY_ GPO

Propositions de modification examinées par le TWF et le TWO en 2022

- 22. La section ci-après présente les propositions de modification de codes UPOV examinées par le TWF et le TWO à leur session de 2022.
- 23. La nouvelle section 4.3 (d) de l'"Introduction au système de codes UPOV" dispose notamment ce qui suit :

"Les modifications des codes UPOV seront traitées selon la même procédure que l'adoption de nouveaux codes UPOV [...]. Toutefois, tous les membres de l'Union et les fournisseurs de données à la base de données sur les variétés végétales seront en outre tenus informés des modifications".

24. Sur la base des conclusions du TC concernant les questions présentées dans les sections qui suivent, les membres de l'Union et les fournisseurs de données à la base de données PLUTO seront informés à l'avance, par voie de circulaire, des modifications et de la date de celles-ci. Les fournisseurs de données à la base de données PLUTO seront priés d'utiliser les codes UPOV modifiés lorsqu'ils soumettront au Bureau de l'Union les données relatives à leurs variétés végétales.

Codes UPOV pour Hylocereus

- 25. Le Bureau de l'Union a été informé du reclassement de certaines espèces *Hylocereus* en espèces du genre *Selenicereus*.
- 26. On trouvera ci-dessous les entrées actuellement intégrées dans la base de données GENIE pour certaines espèces *Hylocereus*, les taxons figurant dans le GRIN et le nombre d'entrées dans la base de données PLUTO :

Code UPOV	Nom botanique principal dans GENIE	Nom(s) botanique(s) dans le GRIN	Nom(s) commun(s) dans GENIE	Nombre d'entrées dans PLUTO
HYLOC	Hylocereus (A.Berger) Britton & Rose	S.O.		0
HYLOC_COS	Hylocereus costaricensis (F. A. C. Weber) Britton & Rose	S.O.		0
HYLOC_GUA	Hylocereus guatemalensis (Eichlam) Britton & Rose	S.O.		0
HYLOC_GUN	Hybrides entre Hylocereus guatemalensis (Eichlam) Britton & Rose et Hylocereus undatus (Haw.) Britton & Rose	S.O.		1
HYLOC_POL	Hylocereus polyrhizus (F. A. C. Weber) Britton & Rose	S.O.	pitahaya	0
HYLOC_UND	Hylocereus undatus (Haw.) Britton & Rose	Cereus undatus Haw	pitahaya rouge; pitaya; fruit du dragon	23

27. À leurs sessions de 2022, le TWO ⁹ et le TWF ¹⁰ sont convenus des codes UPOV HYLOC, HYLOC_COS, HYLOC_GUA, HYLOC_GUN, HYLOC_POL et HYLOC_UND, tels qu'indiqués ci-dessous. Les genres et espèces *Hylocereus*, *H. costaricensis*, *H. guatemalensis*, les hybrides entre *H. guatemalensis* et *H. undatus*, *H. polyrhizus*, et *H. undatus* seraient couverts en tant que synonymes de *Selenicereus*, *S. guatemalensis*, les hybrides entre *S. guatemalensis* et *S. undatus*, *S. monacanthus*, et *S. undatus* sous les nouveaux codes UPOV SELEN, SELEN_COS, SELEN_GUA, SELEN_GUN, SELEN_POL et SELEN_UND, respectivement, qui seraient créés par le Bureau de l'Union (voir le paragraphe 45 du document TWO/54/6 "Compte rendu").

	Entrée actuelle		Proposition			
Code UPOV	Nom botanique principal	Autre(s) nom(s) botanique(s)	Code UPOV	Nom botanique principal	Autre(s) nom(s) botanique(s)	
HYLOC	Hylocereus (A. Berger) Britton & Rose	s.o.	SELEN	Selenicereus (A. Berger) Britton & Rose	Hylocereus (A. Berger) Britton & Rose	
HYLOC_COS	Hylocereus costaricensis (F. A. C. Weber) Britton & Rose	s.o.	SELEN_COS	Selenicereus costaricensis (F. A. C. Weber) S. Arias et N. Korotkova	Hylocereus costaricensis (F. A. C. Weber) Britton & Rose	
HYLOC_GUA	Hylocereus guatemalensis (Eichlam) Britton & Rose	S.O.	SELEN_GUA	Selenicereus guatemalensis (Eichlam ex Weing.) D. R. Hunt	Hylocereus guatemalensis (Eichlam) Britton & Rose	
HYLOC_GUN	Hybrides entre <i>Hylocereus</i> guatemalensis (Eichlam) Britton & Rose et <i>Hylocereus</i> undatus (Haw.) Britton & Rose	S.O.	SELEN_GUN	Hybrides entre Selenicereus guatemalensis (Eichlam) Britton & Rose et Selenicereus undatus (Haw.) Britton & Rose	Hybrides entre Hylocereus guatemalensis (Eichlam) Britton & Rose et Hylocereus undatus (Haw.) Britton & Rose	
HYLOC_POL	Hylocereus polyrhizus (F. A. C. Weber) Britton & Rose	S.O.	SELEN_POL	Selenicereus monacanthus (Lem.) D. R. Hunt	Hylocereus polyrhizus (F. A. C. Weber) Britton & Rose	
HYLOC_UND	Hylocereus undatus (Haw.) Britton & Rose	Cereus undatus Haw.	SELEN_UND	Selenicereus undatus (Haw.) D. R. Hunt	Cereus undatus Haw.	

Codes UPOV pour Calathea

- 28. Le Bureau de l'Union a été informé du reclassement de certaines espèces *Calathea* en espèces du genre *Goeppertia*.
- 29. On trouvera ci-dessous les entrées actuellement intégrées dans la base de données GENIE pour certaines espèces *Calathea*, les taxons figurant dans le GRIN et le nombre d'entrées dans la base de données PLUTO :

⁹ À sa cinquante-quatrième session, organisée par l'Allemagne par voie électronique du 13 au 17 juin 2022.

À sa cinquante-troisième session, tenue par voie électronique du 11 au 15 juillet 2022.

Code UPOV	Nom botanique principal dans GENIE	Nom(s) botanique(s) dans le GRIN	Nom(s) commun(s) dans GENIE	Nombre d'entrées dans PLUTO
CALAT	Calathea G. F. W. Mey.	S.O.	S.O.	65
CALAT_CRO	Calathea crocata E. Morren & Joriss.	Goeppertia crocata (É. Morren & Joriss.) Borchs. & S. Suárez	S.O.	8
CALAT_ECU	Calathea ecuadoriana H. A. Kenn.	S.O.	S.O.	1
CALAT_LIE	Calathea lietzei E. Morren	S.O.	S.O.	7
CALAT_LOE	Calathea loeseneri J. F. Macbr.	S.O.	S.O.	0
CALAT_LRO	Calathea loeseneri J. F. Macbr. X Calathea roseopicta (Linden) Regel	S.O.	S.O.	5
CALAT_ROS	Calathea roseopicta (Linden) Regel	Goeppertia roseopicta (Linden) Borchs. & S. Suarez	S.O.	22
CALAT_WAR	Calathea warscewiczii (Klotzsch) Körn.	Calathea warscewiczii (Mathieu ex Planch.) Körn.	S.O.	3

30. À sa session de 2022, le TWO convient de supprimer les codes UPOV CALAT_CRO, CALAT_LOE, CALAT_LRO, CALAT_ROS et CALAT_WAR, tels qu'indiqués ci-dessous. Les espèces *Calathea crocata, Calathea loeseneri, Calathea loeseneri, x Calathea roseopicta, Calathea roseopicta, et Calathea warscewiczii* seraient couvertes en tant que synonymes de *Goeppertia, Goeppertia, Goeppertia loeseneri x Goeppertia roseopicta, Goeppertia roseopicta,* et *Goeppertia warscewiczii* sous les nouveaux codes UPOV GOEPP_CRO, GOEPP_LOE, GOEPP_LRO, GOEPP_ROS et GOEPP_WAR, respectivement, qui seraient créés par le Bureau de l'Union (voir le paragraphe 46 du document TWO/54/6 "Compte rendu" et le paragraphe 35 du document TWF/53/14 "Compte rendu").

	Entrée actuelle			Proposition	
Code UPOV	Nom botanique principal	Autre(s) nom(s) botanique(s)	Code UPOV	Nom botanique principal	Autre(s) nom(s) botanique(s)
CALAT_CRO	Calathea crocata E. Morren & Joriss.	Goeppertia crocata (É. Morren & Joriss.) Borchs. & S. Suárez	GOEPP_CRO	Goeppertia crocata (É. Morren & Joriss.) Borchs. & S. Suárez	Calathea crocata É. Morren & Joriss.
CALAT_LOE	Calathea loeseneri J. F. Macbr.	S.O.	GOEPP_LOE	Goeppertia loeseneri (J. F. Macbr.) Borchs. & S. Suárez	Calathea loeseneri J. F. Macbr.
CALAT_LRO	Calathea loeseneri J. F. Macbr. X Calathea roseopicta (Linden) Regel	s.o.	GOEPP_LRO	Goeppertia loeseneri (J. F. Macbr.) Borchs. & S. Suárez × Goeppertia roseopicta (Linden) Borchs. & S. Suárez	S.O.
CALAT_ROS	Calathea roseopicta (Linden) Regel	Goeppertia roseopicta (Linden) Borchs. & S. Suarez	GOEPP_ROS	Goeppertia roseopicta (Linden) Borchs. & S. Suárez	Calathea roseopicta (Linden) Regel
CALAT_WAR	Calathea warscewiczii (Klotzsch) Körn.	Calathea warscewiczii (Mathieu ex Planch.) Körn.	GOEPP_WAR	Goeppertia warscewiczii (L. Mathieu ex Planch.) Borchs. & S. Suárez	Calathea warscewiczii (L. Mathieu ex Planch.) Planch.& Linden

31. Le TC est invité:

- a) à examiner la proposition tendant à réviser le document UPOV/INF/23 "Système de codes UPOV" pour préciser le nombre maximal de caractères à utiliser dans l'élément ajouté aux codes UPOV, comme indiqué aux paragraphes 10 et 11 du présent document;
- b) à inviter le TWA et le TWV, à leurs sessions respectives de 2023, à examiner la proposition tendant à créer des groupes de variétés

pour les codes UPOV pour Beta vulgaris L.ssp.vulgaris, comme indiqué au paragraphe 18 du présent document;

- c) à inviter le TWV, à sa session de 2023, à examiner la proposition tendant à créer des groupes de variétés pour les codes UPOV pour Brassica oleracea, comme indiqué au paragraphe 19 du présent document:
- d) à inviter le TWA et le TWV, à leurs sessions respectives de 2023, à examiner la possibilité de créer des groupes de variétés pour le code UPOV ZEAAA_MAY_MAY, comme indiqué au paragraphe 21 du présent document;
- e) à examiner la proposition tendant à supprimer les codes UPOV HYLOC, HYLOC_COS, HYLOC_GUA, HYLOC_GUN, HYLOC_POL et HYLOC_UND, comme indiqué au paragraphe 27 du présent document; et
- f) à examiner la proposition tendant à supprimer les codes UPOV CALAT_CRO, CALAT_LOE, CALAT_LRO, CALAT_ROS et CALAT_WAR, comme indiqué au paragraphe 30 du présent document.

QUESTIONS POUR INFORMATION

Base de données GENIE

Contexte

32. La base de données GENIE (http://www.upov.int/genie/fr/) a été élaborée pour fournir des informations en ligne sur l'état de la protection, la coopération en matière d'examen, l'expérience en matière d'examen DHS et l'existence de principes directeurs de l'UPOV pour différents genres et espèces (de l'anglais GEN et spec spec d'où le nom de GENIE). La base de données GENIE est utilisée pour la rédaction des documents du Conseil et du TC relatifs à ces informations 11.

33. La base de données GENIE contient la liste des codes UPOV ainsi que des informations sur les noms botaniques principaux et les autres noms botaniques et noms communs des taxons végétaux.

Faits nouveaux concernant les codes UPOV

34. En 2021, 131 nouveaux codes UPOV ont été créés. Le nombre total de codes UPOV figurant dans la base de données GENIE était de 9342 au 31 décembre 2021.

Voir les documents C/[session]/INF/6 "Liste des taxons protégés par les membres de l'Union; C/[session]/INF/5 "Coopération en matière d'examen"; TC/[session]/INF/4 "Liste des genres et espèces pour lesquels les services ont une expérience pratique en matière d'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité"; et TC/[session]/2 "Principes directeurs d'examen".

		Année									
	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Nouveaux codes UPOV	173	212	209	577	188	173	440	242	243	177	131
Modifications	12	5	47*	37	11	16	1	5	3	44	35
Total des codes UPOV		7 061	7 251	7 808	7 992		8 589		9 077	9 213	9 342

Y compris les modifications des codes UPOV résultant de la modification de l'"Introduction au système de codes UPOV" concernant les hybrides (voir le document TC/49/6).

Vérifications par les TWP

35. La section 3.3 de l'"Introduction au système de codes UPOV" dispose notamment ce qui suit :

"Les modifications des codes UPOV seront traitées selon la même procédure que l'adoption de nouveaux codes UPOV [...]. Toutefois, tous les membres de l'Union et les fournisseurs de données à la base de données sur les variétés végétales seront en outre tenus informés des modifications".

- 36. Conformément à la procédure prévue à la section 3.3 de l'Introduction au système de codes UPOV, le Bureau de l'Union a établi des tableaux des ajouts et des modifications apportés aux codes UPOV, pour vérification par les services compétents à l'intention de chacune des sessions des TWP en 2022.
- 37. Les experts du Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV), du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO), du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA) et du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF) ont été invités à vérifier les modifications, les nouveaux codes UPOV ou les nouvelles informations et les codes UPOV utilisés pour la première fois dans la base de données PLUTO, figurant dans l'annexe IV du document TWP/6/4 "Bases de données d'information de l'UPOV", et à soumettre leurs observations au Bureau de l'Union avant le 31 décembre 2022.

Propositions de modification des codes UPOV

Remplacement de la nomenclature botanique complexe par des groupes de variétés

38. La nouvelle section 4.3 (d) de l'"Introduction au système de codes UPOV" dispose notamment ce qui suit :

"Les modifications des codes UPOV seront traitées selon la même procédure que l'adoption de nouveaux codes UPOV [...]. Toutefois, tous les membres de l'Union et les fournisseurs de données à la base de données sur les variétés végétales seront en outre tenus informés des modifications".

39. Sur la base des conclusions du TC concernant les questions présentées dans les sections qui suivent, les membres de l'Union et les fournisseurs de données à la base de données PLUTO seront informés à l'avance, par voie de circulaire, des modifications et de la date de celles-ci. Les fournisseurs de données à la base de données PLUTO seront priés d'utiliser les codes UPOV modifiés lorsqu'ils soumettront au Bureau de l'Union les données relatives à leurs variétés végétales.

Codes UPOV pour Brassica oleracea

40. Sur la base des conclusions du TC, les codes UPOV BRASS_OLE_GA et BRASS_OLE_GB seront supprimés le 1er janvier 2023.

Codes UPOV pour Citrus

41. Sur la base des conclusions du TC, le code UPOV CITRU_AUM sera modifié pour ajouter des informations afin de créer les groupes "1MA" pour les mandarines et "2OR" pour les oranges le 1er janvier 2023, tel qu'indiqué ci-dessous.

Entrée actuelle					Nouvelle entrée			
Entrées dans PLUTO	TG	Code UPOV	Nom botanique principal	Autre(s) nom(s) botaniqu e(s)	Code UPOV	Nom botanique principal	Autre(s) nom(s) botanique(s)	
10	TG/202	CITRU_AUM	Citrus aurantium L.	S.O.	CITRU_AUM_ 1MA CITRU_AUM _2OR	Citrus ×aurantium L.	Citrus amara Link; Citrus bigarradia Loisel.; Citrus intermedia hort. ex	
115	TG/201	CITRU_CLE	Citrus clementina hort. ex Tanaka	s.o.			Tanaka; Citrus taitensis Risso; Citrus vulgaris Risso; Citrus × aurantium subsp. aurantium L.; Citrus × aurantium subsp. jambiri Engl.; Citrus × aurantium subsp. keonla Engl.; Citrus × aurantium subsp. suntara Engl.; Citrus × aurantium	
1	/	CITRU_MRE	Citrus maxima X Citrus reticulata	S.O.				
0	TG/201	CITRU_CRE	Citrus crenatifolia Lush.	S.O.			var. aurantium L.; Citrus × aurantium var. citrina Lush.; Citrus × bigarradia var.	
0	TG/204	CITRU_INT	Citrus intermedia hort. ex Tanaka	s.o.			volkameriana Risso; Citrus x clementina hort. ex Tanaka; Citrus x crenatifolia Lush.; Citrus reticulata x C. maxima	

42. Les codes UPOV CITRU_CLE, CITRU_MRE, CITRU_CRE, CITRU_INT, CITRU_AUR, CITRU_DAV, CITRU_EXC, CITRU_KER, CITRU_BAL et CITRU_KAR et CITRU_BEN seront supprimés à ladite date.

Codes UPOV pour Zea mays

43. Sur la base des conclusions du TC, les codes UPOV ZEAAA_MAY_SAC, ZEAAA_MAY_EVE et ZEAAA_MAY_MIC seront supprimés le 1er janvier 2023.

44. Le TC est invité :

- a) à prendre note de la création de 131 nouveaux codes UPOV en 2021 et de l'inclusion d'un total de 9342 codes UPOV dans la base de données GENIE:
- b) à prendre note que le TWV, à sa cinquante-sixième session, convient que les groupes de variétés devraient être utilisés en remplacement des noms botaniques intraspécifiques complexes, comme pour Beta vulgaris, Brassica oleracea et Cichorium intybus;
- c) à prendre note de l'invitation aux Pays-Bas à continuer d'élaborer la proposition tendant à créer des groupes de variétés pour Beta vulgaris, Brassica oleracea et Cichorium intybus, pour présentation à la cinquante-septième session du TWV;
- d) à prendre note de l'invitation du TWV au Bureau de l'Union à rédiger des propositions tendant à réviser les codes UPOV avec des informations ajoutées, conformément à l'approche consistant à utiliser des groupes de variétés pour les noms botaniques complexes;
- e) à prendre note que le code UPOV CITRU_AUM sera modifié pour ajouter des informations afin de créer les groupes "1MA" pour les mandarines et "2OR" pour les oranges, comme indiqué au paragraphe 41; et

TC/58/10 page 12

> à prendre note que, sur la base des conclusions auxquelles a abouti le TC, à sa codes cinquante-septième session, les **UPOV** BRASS_OLE_GA, BRASS_OLE_GB, CITRU_AUR, CITRU_CLE, CITRU_MRE, CITRU_CRE, CITRU_INT, CITRU_AUR, CITRU_DAV, CITRU_EXC, CITRU_KER, CITRU_BAL, CITRU_KAR, CITRU_BEN, ZEAAA_MAY_SAC, ZEAAA_MAY_EVE ZEAAA_MAY_MIC seront supprimés 1er janvier 2023, comme indiqué aux paragraphes 40, 42 et 43, et que les membres de l'Union ainsi que les fournisseurs de données à la base de données PLUTO seront informés des modifications à l'avance, par voie de circulaire.

> > [L'annexe suit]

ANNEXE

MODIFICATIONS DES CODES UPOV POUR BETA VULGARIS, BRASSICA OLERACEA, CITRUS ET ZEA MAYS APPROUVÉES PAR LE COMITÉ TECHNIQUE, À SA CINQUANTE-SEPTIÈME SESSION

- À sa cinquante-septième session 12, le TC convient des modifications suivantes aux codes UPOV (voir les paragraphes 69 à 80 du document TC/57/25 "Compte rendu").
- Le TC prend note que les membres de l'Union ainsi que les fournisseurs de données à la base de données PLUTO seront informés des modifications des codes UPOV et de la date des modifications à l'avance, par voie de circulaire.

Codes UPOV pour Beta vulgaris

- À sa cinquante-septième session, le TC convient de modifier les codes UPOV pour Beta vulgaris L. subsp. vulgaris, qui figurent dans l'appendice I de la présente annexe.
- Le TC convient d'ajouter des informations aux codes UPOV pour Beta vulgaris L. subsp. vulgaris afin de créer les groupes suivants :
 - Groupe de la betterave fourragère : Classe 2.1 ("21FB"),
 - Groupe de la betterave à sucre : Classe 2.1 ("21SB"), ii)
 - Groupe de la betterave : Classe 2.2 ("22BR"), iii)
 - Groupe de la betterave à feuilles : Classe 2.2 ("22LB"). iv)
- Le TC accepte que les informations sur les classes de dénomination qui figurent dans le document UPOV/EXN/DEN "Notes explicatives sur les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV" soient mises à jour de la façon suivante :

	Noms botaniques	Codes UPOV
Classe 2.1	B. vulgaris L. ssp. vulgaris (synonyme de B. vulgaris L. var. alba DC.), B. vulgaris L. ssp. vulgaris (synonyme de B. vulgaris L. var. altissima)	BETAA_VUL_VUL_21FB; BETAA_VUL_VUL_21SB
Classe 2.2	Beta vulgaris ssp. vulgaris var. conditiva Alef. (synonyme de B. vulgaris L. var. rubra L.), B. vulgaris L. var. cicla L., B. vulgaris L. ssp. vulgaris var. vulgaris	BETAA_VUL_VUL_22BR; BETAA_VUL_VUL_22LB
Classe 2.3	Beta autres que dans les classes 2.1 et 2.2.	autres que dans les classes 2.1 et 2.2

Codes UPOV pour Brassica oleracea

- À sa cinquante-septième session, le TC convient de modifier les noms botaniques pour Brassica 50. oleracea conformément au GRIN et de modifier en conséquence les codes UPOV concernant les groupes, comme indiqué à l'appendice II de la présente annexe.
- Le TC convient d'ajouter des informations au code UPOV pour Brassica oleracea L. var. capitata L.(BRASS OLE GC) afin de créer des groupes ou types de variétés pour le chou blanc et le chou rouge, de la façon suivante :

Chou blanc: 1W (p. ex. BRASS_OLE_GC_1W)

ii) Chou rouge: 2R (p. ex. BRASS_OLE_GC_2R)

¹² Tenue par voie électronique les 25 et 26 octobre 2021.

TC/58/10 Annex, page 2

Codes UPOV pour Citrus

- 52. À sa cinquante-septième session, le TC convient d'ajouter des informations au code UPOV CITRU_AUM afin de créer les groupes "1MA" pour les mandarines; et "2OR" pour les oranges.
- 53. Le TC convient de modifier le code UPOV CITRU_AUM, à la suite du reclassement de *Citrus clementina hort. ex Tanaka* (code UPOV : CITRU_CLE) en tant que synonyme de *Citrus aurantium* L. (code UPOV : CITRU_AUM), comme indiqué à l'appendice III de la présente annexe.
- 54. Le TC accepte la proposition du TWF portant sur la révision partielle des principes directeurs d'examen de *Citrus* afin de faire passer les espèces obsolètes de la case "noms botaniques principaux" à la case "autres noms botaniques".

Codes UPOV ZEAAA_MAY_SAC, ZEAAA_MAY_EVE et ZEAAA_MAY_MIC

- 55. À sa cinquante-septième session, le TC convient de supprimer les codes UPOV ZEAAA_MAY_SAC, ZEAAA_MAY_EVE et ZEAAA_MAY_MIC, qui seront couverts par le code UPOV ZEAAA_MAY_MAY, comme indiqué à l'appendice IV de la présente annexe.
- 56. Le TC convient d'ajouter des informations sur les types ou groupes de variétés au code UPOV ZEAAA_MAY_MAY afin de créer les types ou groupes de variétés suivants :

i) Maïs: "1MA",

ii) Maïs sucré : "2SW",

iii) Popcorn: "3PO".

[L'appendice I suit]

APPENDICE I de l'ANNEXE

MODIFICATIONS DES CODES UPOV POUR *BETA VULGARIS SUBSP. VULGARIS* Approuvées par le Comité technique, à sa cinquante-septième session

		E	Intrée actuelle		Nouvelle entrée			
Entrées dans PLUTO	TG	Code UPOV	Nom botanique principal	Autre(s) nom(s) botanique(s)	Code UPOV	Nom botanique principal	Autre(s) nom(s) botanique(s)	
5	/	BETAA_VUL_GV	Beta vulgaris L. subsp. vulgaris	n.d.	BETAA_VUL_VUL	Beta vulgaris L. subsp. vulgaris	Beta altissima Steud.; Beta brasiliensis hort. ex Voss, nom. inval.; Beta chilensis hort.; Beta cicla (L.) L.;	
1298	TG/150	BETAA_VUL_ G VA	Beta vulgaris L. ssp. vulgaris var. alba DC.	Beta vulgaris L. ssp. vulgaris var. crassa Alef.; Beta vulgaris L. ssp. vulgaris var. crassa Mansf.; Beta vulgaris L. ssp. vulgaris var. rapacea K. Koch			vulgaris f. rhodopleura (Alef.) Helm; vulgaris f. vulgaris L.; vulgaris subsp. cicla (L.) Schübl.et G.Martens; Beta vulgaris subvar. flavescens DC.; Beta vulgaris var. altissima Döll; Beta vulgaris var. cicla L.; Beta vulgaris var. conditiva Alef.; Beta vulgaris var. flavescens (DC.) Mansf.; Beta vulgaris var. rapacea W. D. J. Koch; Beta vulgaris var. rubra DC.; Beta vulgaris var. saccharifera Alef.; Beta vulgaris var. vulgaris L.; Beta vulgaris vargr. crassa Alef.	
811	TG/60	BETAA_VUL_ G VC	Beta vulgaris L. ssp. vulgaris var. conditiva Alef.	Beta vulgaris L. ssp. vulgaris var. esculenta L.; Beta vulgaris L. ssp. vulgaris var. hortensis				
195	TG/106	BETAA_VUL_ G VF	Beta vulgaris L. ssp. vulgaris var. flavescens DC.	Beta vulgaris L. ssp. vulgaris var. cicla (L.) Ulrich; Beta vulgaris L. ssp. vulgaris var. vulgaris				
21799	/	BETAA_VUL_ G VS	Beta vulgaris L. ssp. vulgaris var. saccharifera Alef.	Beta vulgaris L. ssp. vulgaris var. altissima Doell				

[L'appendice II suit]

APPENDICE II de l'ANNEXE

MODIFICATIONS DES CODES UPOV POUR *BRASSICA OLERACEA* Approuvées par le Comité technique, à sa cinquante-septième session

		Entrée actuelle		Nouvelle entrée			
Entrées dans PLUTO	Code UPOV	Nom botanique principal	Autre(s) nom(s) botanique(s)	Code UPOV	Nom botanique principal	Autre(s) nom(s) botanique(s)	
148	BRASS_OLE Brassica oleracea L.		s.o.	BRASS_OLE	Brassica oleracea L.	Brassica oleracea L. convar. acephala (DC.) Alef.; Brassica oleracea L. convar. botrytis (L.) Alef.	
239	BRASS_OLE_GA	Brassica oleracea L. convar. acephala (DC.) Alef.	S.O.	[à supprimer]	S.O.	s.o.	
21	BRASS_OLE_GAM Brassica oleracea L. convar. acephala (DC.) Alef. var. medullosa Thell.		Brassica oleracea L. var. medullosa Thell.	BRASS_OLE_GAM	Brassica oleracea L. var. medullosa Thell.	Brassica oleracea L. convar. acephala (DC.) Alef. var. medullosa Thell.	
318	BRASS_OLE_GAS	Brassica oleracea L. convar. acephala (DC.) Alef. var. sabellica L.	Brassica oleracea L. var. sabellica L.	BRASS_OLE_GAS	Brassica oleracea L. var. sabellica L.	Brassica oleracea L. convar. acephala (DC.) Alef. var. sabellica L.	
132	BRASS_OLE_GAV	Brassica oleracea L. convar. acephala (DC.) Alef. var. viridis L.	Brassica oleracea L. var. viridis L.	BRASS_OLE_GAV	Brassica oleracea L. var. viridis L.	Brassica oleracea L. convar. acephala (DC.) Alef. var. viridis L.	
392	BRASS_OLE_GB	Brassica oleracea L. convar. botrytis (L.) Alef.	S.O.	[à supprimer]	S.O.	s.o.	
5,689	BRASS_OLE_GBB	Brassica oleracea L. convar. botrytis (L.) Alef. var. botrytis	Brassica cauliflora lizg	BRASS_OLE_GBB	Brassica oleracea L. var. botrytis L.	Brassica oleracea L. convar. botrytis (L.) Alef. var. botrytis; Brassica cauliflora lizg	
458	BRASS_OLE_GC	Brassica oleracea L. convar. capitata (L.) Alef.		BRASS_OLE_GC	Brassica oleracea L. var. capitata L.	Brassica oleracea L. convar. capitata (L.) Alef.; Brassica oleracea L. convar. capitata (L.) Alef. var. capitata (L.) Alef.; Brassica oleracea L. convar. capitata (L.) Alef. var. alba DC.; Brassica oleracea L. convar. capitata (L.) Alef. var. capitata L. f. alba DC. Brassica oleracea L. convar. capitata (L.) Alef. var. rubra (L.) Thell.; Brassica oleracea L. convar. capitata (L.) Alef. var. capitata L. f. rubra (L.) Thell.; Brassica oleracea L. convar. capitata (L.) Alef. var. alba DC. x Brassica oleracea L. convar. capitata (L.) Alef. var. alba DC. x Brassica oleracea L. convar. capitata (L.) Alef. var. rubra (L.) Thell	
6,241	BRASS_OLE_GCA	Brassica oleracea L. convar. capitata (L.) Alef. var. alba DC.	Brassica oleracea L. convar. capitata (L.) Alef. var. capitata L. f. alba DC.	[à supprimer]	s.o.	s.o.	
975	BRASS_OLE_GCR	Brassica oleracea L. convar. capitata (L.) Alef. var. rubra (L.) Thell	Brassica oleracea L. convar. capitata (L.) Alef. var. capitata L. f. rubra (L.) Thell.	[à supprimer]	S.O.	s.o.	
1,284	BRASS_OLE_GCS	Brassica oleracea L. convar. capitata (L.) Alef. var. sabauda L.	Brassica oleracea L. convar. capitata (L.) Alef. var. bullata DC.	BRASS_OLE_GCS	Brassica oleracea L. var. sabauda L.	Brassica oleracea L. convar. capitata (L.) Alef. var. sabauda L.; Brassica oleracea L. convar. capitata (L.) Alef. var. bullata DC.	

[L'appendice III suit]

APPENDICE III de l'ANNEXE

MODIFICATIONS DES CODES UPOV POUR CITRUS

Approuvées par le Comité technique, à sa cinquante-septième session

Entrée actuelle					Nouvelle entrée				
Entrées dans PLUTO	TG	Code UPOV	Nom botanique principal	Autre(s) nom(s) botanique(s)	Code UPOV	Nom botanique principal	Autre(s) nom(s) botanique(s)		
10	TG/202	CITRU_AUM	Citrus aurantium L.	n.d.	CITRU_AUM	Citrus ×aurantium	Citrus amara Link; Citrus bigarradia Loisel.; Citrus intermedia hort. ex Tanaka;		
115	TG/201	CITRU_CLE	Citrus clementina hort. ex Tanaka	n.d.] L.	L.	Citrus taitensis Risso; Citrus vulgaris Risso; Citrus x aurantium subsp. aurantium L.; Citrus x aurantium subsp. jambiri Engl.; Citrus x aurantium subsp. keonla Engl.; Citrus x aurantium subsp. suntara Engl.; Citrus x aurantium var. aurantium L.; Citrus x aurantium var. citrina Lush.; Citrus x bigarradia var. volkameriana Risso; Citrus x clementina hort. ex Tanaka; Citrus x crenatifolia Lush.; Citrus reticulata x C. maxima"		
1	/	CITRU_MRE	Citrus maxima X Citrus reticulata	n.d.					
0	TG/201	CITRU_CRE	Citrus crenatifolia Lush.	n.d.	1				
0	TG/204	CITRU_INT	Citrus intermedia hort. ex Tanaka	n.d.					
12	TG/203	CITRU_AUR	Citrus aurantiifolia (Christm.) Swingle	Citrus × javanica Blume	CITRU_AUR	Citrus ×aurantiifolia	Citrus acida Roxb.; Citrus acida var. acida Roxb.; Citrus aurata Risso; Citrus excelsa var. davaoensis Wester; Citrus grandis Hassk.; Citrus grandis var.		
0	TG/203	CITRU_AUA	Citrus aurata Risso	n.d.		(Christm.) Swingle	grandis Hassk.; Citrus grandis var. oblonga Hassk.; Citrus grandis var. sphaerocarpos Hassk.; Citrus hystrix subsp. acida (Roxb.) Engl.; Citrus lima Lunan; Citrus limetta var. aromatica Wester; Citrus limonellus Hassk.; Citrus		
0	TG/203	CITRU_DAV	Citrus davaoensis (Wester) Tanaka	n.d.			limonellus var. limonellus Hassk.; Citrus limonellus var. oxycarpus Hassk.; Citrus medica var. acida (Roxb.) Hook. f.; Citrus × aurantiifolia var. aurantiifolia (Christm.) Swingle; Citrus × davaoensis (Wester) Tanaka; Citrus × excelsa Wester; Citrus × javanica Blume; Limonia aurantiifolia Christm., Citrus medica C. micrantha"		
0	TG/203	CITRU_EXC	Citrus excelsa Wester	n.d.					
0	/	CITRU_HYS	Citrus hystrix DC.	n.d.	CITRU_HYS	Citrus hystrix DC.	Citrus auraria Michel; Citrus balincolong (Tanaka) Tanaka; Citrus boholensis (Wester) Tanaka; Citrus celebica Koord.; Citrus celebica var. celebica Koord.; Citrus combara Raf.; Citrus echinata StLag.; Citrus hyalopulpa Tanaka; Citrus hystrix subsp. hystrix DC.; Citrus hystrix var. balincolong Tanaka; Citrus hystrix var. boholensis Wester; Citrus hystrix var. hystrix DC.; Citrus kerrii (Swingle) Tanaka; Citrus latipes Hook. f. et Thomson; Citrus macroptera var. annamensis		
0	TG/203	CITRU_KER	Citrus kerrii (Swingle) Tanaka	Citrus hyalopulpa Tanaka			Tanaka; Citrus macroptera var. kerrii Swingle; Citrus papeda Miq.; Citrus papuana F. M. Bailey; Citrus torosa Blanco; Citrus vitiensis Tanaka; Fortunella sagittifolia K. M. Feng et P. I Mao; Papeda rumphii Hassk.		
149	TG/203	CITRU_LIM	Citrus × limon (L.) Osbeck	Citrus limon (L.) Burm. f.; Citrus medica var. limon L.; Citrus rissoi Risso; Citrus × limonia Osbeck; Citrus × mellarosa Risso; Citrus × volkameriana (Risso) V. Ten.et Pasq.	CITRU_LIM	Citrus ×limon (L.) Osbeck	Citrus balotina Poit.et Turpin; Citrus bergamota Raf.; Citrus karna Raf.; Citrus limonum Risso; Citrus medica var. limon L.; Citrus rissoi Risso; Citrus xlimon (L.) Burm.f.; Citrus x limonia Osbeck; Citrus x mellarosa Risso; Citrus x volkameriana (Risso) V. Ten.et Pasq.; une hybride de Citrus x aurantium (C. maxima x C. reticulata) x C. medica		
0	TG/203	CITRU_BAL	Citrus balotina Poit.et Turpin	n.d.					
0	TG/203	CITRU_KAR	Citrus karna Raf.	n.d.					
355	TG/201	CITRU_RET	Citrus reticulata Blanco	n.d.	CITRU_RET	Citrus reticulata	Citrus benikoji hort. ex Tanaka; Citrus daoxianensis S. W. He et G. F. Liu; Citrus		
0	TG/201	CITRU_BEN	Citrus benikoji hort. ex Tanaka	n.d.		Blanco	depressa var. vangasay (Bojer) H. Perrier; Citrus nobilis Andrews; Citrus vangasay Bojer		

[L'appendice IV suit]

APPENDICE IV de l'ANNEXE

MODIFICATIONS DES CODES UPOV POUR CITRUS

Approuvées par le Comité technique, à sa cinquante-septième session

Entrées dans PLUTO		Entrée	actuelle	Proposition			
	Code UPOV	Nom botanique principal	Autre(s) nom(s) botanique(s)	Code UPOV	Nom botanique principal	Autre(s) nom(s) botanique(s)	
1837	ZEAAA_MAY_SAC	_SAC		[à supprimer]	S.O.	s.o.	
85	ZEAAA_MAY_EVE	Zea mays L. var. everta (Praecox) Sturt.	S.O.	[à supprimer]	S.O.	s.o.	
100	ZEAAA_MAY_MIC	Zea mays L. convar. microsperma Koern.	S.O.	[à supprimer]	S.O.	s.o.	
764	ZEAAA_MAY_MAY	Zea mays L. subsp. mays	Zea mays var. ceratina L.; Zea mays var. indentata (Sturtev.) L. H. Bailey; Zea mays var. indurata (Sturtev.) L. H. Bailey; Zea mays var. saccharata (Sturtev.) L. H. Bailey	ZEAAA_MAY_MAY	Zea mays L. subsp. mays	Zea mays var. ceratina L.; Zea mays var. indentata (Sturtev.) L. H. Bailey; Zea mays var. indurata (Sturtev.) L. H. Bailey; Zea mays var. saccharata (Sturtev.) L. H. Bailey; Zea mays L. saccharata Koern.; Zea mays L. var. everta (Praecox) Sturt.; Zea mays L. convar. microsperma Koern.	

[Fin de l'appendice IV et du document]